



Mardi 28 novembre 2016

Communiqué de presse

La forte mobilisation des personnels exerçant dans les lycées de l'éducation prioritaire, qui doit se poursuivre demain mardi 29, a contraint la Ministre à annoncer ce jour un dispositif national destiné à améliorer les conditions d'enseignement dans les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel concentrant le plus de difficultés, en visant à garantir les moyens supplémentaires actuels et en octroyant une dotation particulière.

Le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU qui ont soutenu les mobilisations et n'ont cessé d'intervenir pour alerter sur les difficultés réelles, les besoins de ces établissements pour permettre la réussite de tous leurs élèves, prennent acte de ce plan et seront attentifs dans les comités techniques à une juste attribution des moyens.

Ils regrettent le caractère tardif de l'annonce alors que, depuis la refonte de la carte des écoles et collèges, ils avaient demandé que s'ouvrent rapidement des discussions sur une nouvelle cartographie pour le lycée. La scolarité obligatoire se prolonge au-delà du collège, les difficultés sociales et scolaires également. Les études convergent pour pointer les effets de la concentration dans un certain nombre de lycées d'inégalités sociales et territoriales, l'urgente nécessité d'y améliorer sensiblement les taux d'encadrement et la présence d'équipes pluri-professionnelles complètes .

C'est pourquoi au-delà de ces premières mesures, le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU continuent de demander un groupe de travail destiné à établir un classement renouvelé des lycées en éducation prioritaire tenant compte des réalités sociales et scolaires, fondé sur des critères nationaux et transparents

Frédérique ROLET Secrétaire générale SNES-FSU

Benoît HUBERT Secrétaire général SNEP-FSU

Sigrid GIRADIN Secrétaire générale SNUEP-FSU